



Infos Pratiques Hiver et CGV



1/ Limites de poids

Pour les balades en hiver, notre cavalerie est composée de petits chevaux, convenant pour des personnes de petits et moyens gabarits. La balade dans la neige représente un effort important pour les chevaux. Ainsi, **pour leur confort et la sécurité nous ne pouvons pas accepter des clients de plus de 80kg.**

Pour chaque balade les chevaux disponibles sont les suivants : (en fonction du cheval pris par la monitrice)

- 2 ou 3 chevaux pouvant porter jusqu'à 80kg.
- 2 ou 3 chevaux pouvant porter jusqu'à 65kg.

Il se peut que vous soyez redirigés vers un autre créneau si les chevaux adaptés à votre gabarit/niveau sont déjà pris par une réservation antérieure à la vôtre.

→ **De même pour les activités tractées** : poids total maximum 70kg par cheval pour le ski-joëring & 60kg maximum par luge pour le poney-luge.

2/ Comment s'équiper

Le port d'une tenue adaptée à l'activité est OBLIGATOIRE.

* **Pour les balades** : des chaussures chaudes (⚠ pas de moonboots qui sont trop larges pour entrer dans les étriers), des vêtements chauds et étanches ou déperlants type vêtement de ski, gants, etc.

Des casques d'équitation peuvent être prêtés pour les balades, mais le casque de ski convient également si vous voulez avoir les oreilles au chaud.

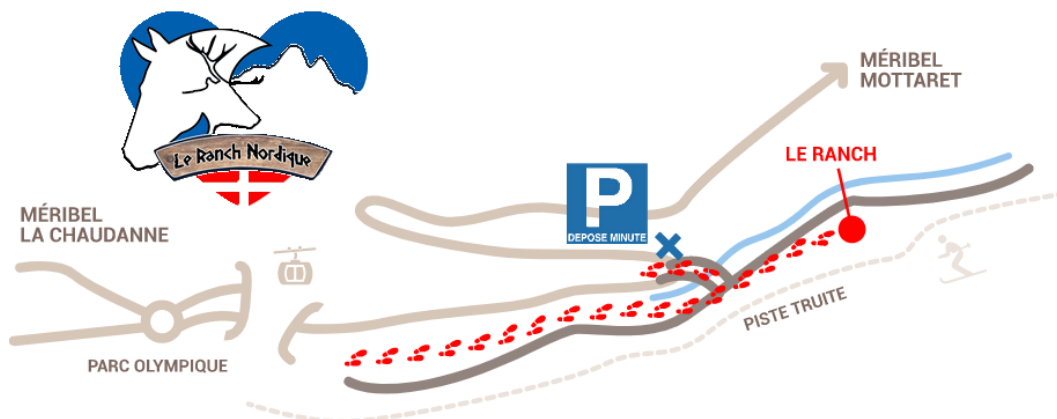
* **Pour le poney-luge**, le casque de ski est obligatoire pour les enfants.

* **Pour le ski-joëring**, équipez-vous de votre matériel de ski : casque obligatoire, chaussures de ski, gants, etc. ⚠ vos skis ne doivent pas dépasser 1m50 pour ne pas risquer de blesser le cheval ! Rapprochez-vous de votre loueur, qui pourra sûrement vous fournir des plus petits skis (type snowblades) pour l'occasion.

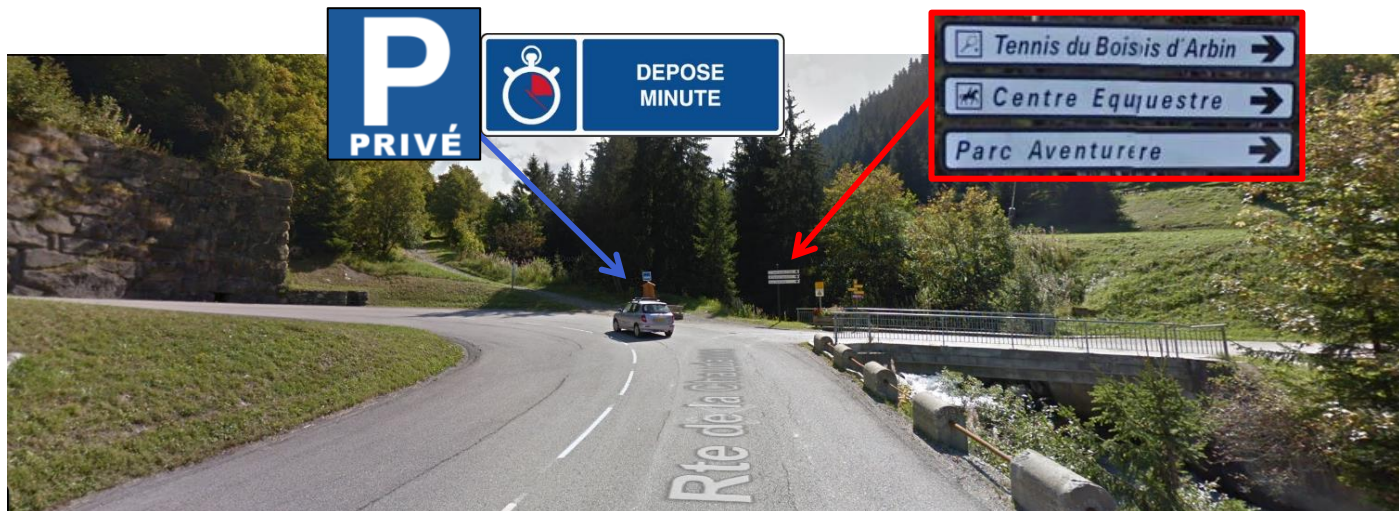
3/ Comment venir au Ranch

⚠ LE RANCH NE DISPOSE PAS DE PARKING PUBLIC GRATUIT EN HIVER ⚠

Nous sommes situées le long de la **PISTE DE SKI** « la truite ». Accès à pied ou à ski **UNIQUEMENT**.



* **Accès voiture** : au niveau du premier virage de la route de Mottaret : panneau fléchage public "centre équestre", dépose minute autorisée sur notre parking privé, puis finir à pied environ 5 minutes.



* Accès navette gratuites Méribus : arrêt " l'Armoise " (ligne D Mottaret) en face de la caserne des pompiers et des locaux Alpina, puis environ 10 minutes à pied (<https://maps.app.goo.gl/8vuXh8gM66aeCXk38>) ; ou depuis la Chaudanne (Parc Olympique) environ 15-20 minutes à pied en remontant au bord de la piste (<https://maps.app.goo.gl/mogm7Dfy82CH66E89>).

* Parking public payant : parking de " l'Armoise " juste au-dessus de la caserne des pompiers et des locaux Alpina, puis environ 10 minutes à pied ; ou depuis la Chaudanne (parking des Rhodos) puis environ 15-20 minutes à pied en remontant au bord de la piste.

⚠ Utilisez bien Google Maps pour nous situer, le point est au bon endroit, mais attention avec le GPS I-phone qui vous envoie au siège social et non au Ranch !

[4/ A quelle heure venir](#)

L'équitation est un sport qui se pratique avec des animaux vivants ! Cela demande donc d'arriver en avance pour s'occuper de son cheval, et de repartir après s'en être occupé également !! Le temps de préparation du cheval est inclus dans l'offre et OBLIGATOIRE. L'heure indiquée sur votre réservation est l'horaire AVEC l'avance nécessaire à la préparation de votre cheval.

⚠ **Prévoyez de l'avance pour marcher jusqu'au Ranch !!!**

Tout retard de plus de 10 minutes nuit au bon déroulement de nos activités sur la journée et peut entraîner la perte de votre créneau sans possibilité de remboursement.

[5/ Pensez à nous soutenir](#)

Nous sommes une petite entreprise familiale avec un grand amour pour tous nos animaux. C'est pour cela qu'il y a toutes ces règles qui vous paraissent peut-être anodines, pourtant elles sont essentielles au bien-être de nos animaux. Nous ferons toujours notre maximum pour vous assurer une expérience agréable parmi nous et nos animaux, tant que cela respecte leur intégrité. C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien, alors pensez à nous suivre sur les réseaux 😊



#leranchnordique

Conditions Générales de Vente 2024



L'inscription à l'une de nos activités implique l'acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur du Ranch Nordique.

Réservation et règlement :

Nos activités se font sur réservation, la veille au plus tard.

Les prix indiqués sont fermes.

Règlement au bureau par chèque ou espèce uniquement. Ou règlement via la réservation en ligne.

Pour toute réservation d'activité passée au bureau, le paiement sera à faire en totalité à l'inscription. Si le client n'est pas en possession d'un moyen de paiement accepté, il sera invité à se rendre en ligne pour réserver son activité et payer directement en ligne. Il en est de même pour toute réservation passée au téléphone ou par mail.

Conditions d'annulation :

- Annulation avant 15 jours : remboursement intégral (moins les frais de gestion) ;
- Entre 15 et 3 jours : 50% remboursés (moins les frais de gestion) ;
- A 3 jours ou moins : 100 % du montant total de la réservation sera du.

En cas de retard ou d'abandon de votre part au cours de l'activité, aucun remboursement de notre part n'est envisageable.

Le Ranch Nordique se réserve le droit d'annuler une activité par suite de conditions particulières (conditions ne permettant pas d'assurer la sécurité des participants et/ou des chevaux, cas de force majeure, etc..). Dans ce cas, vous aurez la possibilité soit de choisir une nouvelle date, soit le remboursement de l'activité (moins les frais de gestion pour les réservations en ligne).

Conditions particulières liées à la météo : s'informer 24h à l'avance du maintien de l'activité en cas de météo extrême.

Assurance et licence :

Le Ranch Nordique est assuré en responsabilité civile.

Toutefois les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance pour la pratique de l'équitation. Attention : bon nombre d'assurances ne prennent pas en compte les accidents liés à l'équitation.

Il est donc fortement conseillé de prendre une licence de la Fédération Française d'Equitation. Cette licence pourra être délivrée sur place au début de l'activité.

Le coût de la licence fédérale annuelle est, pour les adultes de 36€, et pour les moins de 18 ans de 25€. Une licence « verte », valable 30 jours dans tous les centres équestres est également proposée au tarif de 10€.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas souscrire à une licence pour votre enfant lors des stages, merci de nous fournir une copie d'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à la pratique de l'équitation.

L'inscription à l'une de nos activités implique l'acceptation des risques inhérents à la pratique de l'équitation et de ses activités dérivées.

Conditions d'accès aux activités :

L'accès aux activités requière que le paiement de celle-ci ait été réglé en totalité.

Le Ranch Nordique n'est pas responsable dans le cas où le client indique lors de sa réservation un niveau (équestre ou à ski) qui n'est pas réel. Le Ranch se réserve le droit s'il constate un niveau insuffisant pour assurer la sécurité, de refuser l'accès à l'activité sans possibilité de remboursement. Dans la mesure du possible il sera proposé au client un autre créneau correspondant au niveau adapté pour lui.

Pour certaines activités, des limites de poids sont fixées afin d'assurer le bien-être des animaux et la sécurité. Ces limites sont précisées clairement lors de la réservation. Ainsi, le Ranch se réserve le droit de refuser l'accès à l'activité sans possibilité de remboursement dans le cas où la cette limite ne serait pas respectée.

Le port d'une tenue adaptée à l'activité est OBLIGATOIRE. En été, si vous ne possédez pas de tenue d'équitation, équipez-vous au minimum d'un pantalon long souple et de chaussures fermées. Attention : pas de short, ni de jupe ou robe ; les chevilles et mollets doivent être protégés. En hiver : des chaussures chaudes, des vêtements chauds et étanches ou déperlants type vêtement de ski, gants, etc. Le Ranch se réserve le droit de refuser l'accès à l'activité sans possibilité de remboursement si la tenue des participants ne permet pas d'assurer leur sécurité (par exemple : casque de ski obligatoire pour le ski-joëring et le poney-luge).

Un casque d'équitation avec une charlotte pourront être mis à disposition par le Ranch pour les balades.

Engagement personnel auprès des animaux :

L'équitation est un sport qui se pratique avec des animaux vivants ! Cela demande donc d'arriver en avance pour s'occuper de son poney/cheval, et de repartir après s'en être occupé également ! Merci pour eux 🐾